

- La “commission Congo” arrive dans la dernière ligne droite.
- Pour son président, Wouter De Vriendt (Groen), le Parlement doit présenter ses excuses.
- Au sein de la majorité fédérale, on est loin du consensus.

Les excuses auprès des anciennes colonies sur la table de la Chambre

Plus de 110 pages de texte et 128 recommandations. Wouter De Vriendt (Groen), le président de la commission spéciale consacrée au passé colonial belge, a présenté ce mardi le rapport – ou plus exactement le projet de rapport – qui conclut près de deux ans et demi de travail parlementaire consacré à la présence belge au Congo, au Rwanda et au Burundi. L'épais document se veut un résumé des 144 auditions menées devant cette commission et d'un voyage d'une dizaine de jours dans les anciennes colonies belges à la fin de l'été.

Après la remise d'un document de près de 700 pages rédigées par un collège d'experts, c'était au tour du politique de tirer les premières conclusions de ce long travail. Avec une question simple: passé la condamnation des exactions, quelle suite accorder à la reconnaissance de cet encombrant passé colonial?

Si la première partie du rapport expose le constat des trois experts qui ont accompagné la commission (Valérie Rosoux de l'UCLouvain, Tom Ruys de l'UGent et Olivier Kambala), c'est la deuxième partie qui était la plus attendue, celle qui contient les recommandations politiques.

Le Roi aussi concerné ?

La question des excuses, qui avait cristallisé l'attention, y occupe une place importante. Et, à ce sujet, le président de la commission pose un constat clair: “La Chambre des représentants doit présenter ses excuses aux peuples congolais, burundais et rwandais pour la domination et l'exploitation coloniales, les violences et les atrocités, les violations individuelles et collectives des droits humains durant cette période, ainsi que le racisme et la discrimination qui les ont accompagnées.” Le rapport précise aussi que la Chambre demande au “pouvoir exécutif” de faire de même. Cela

concerne donc le gouvernement, mais aussi le Roi, à en croire M. De Vriendt. La recommandation vaut aussi pour les entreprises, les particuliers ou encore l'Église.

Dès l'entame des débats autour de cette question, les opposants les plus farouches aux excuses avançaient le risque d'exposer la Belgique au versement d'indemnités financières. Il n'en est pas question, précise le rapport. “Cette reconnaissance du rôle de la Belgique est sincère et nécessaire. Elle n'implique toutefois aucune responsabilité juridique et ne peut dès lors donner lieu à une réparation financière”, tranche le texte.

Cette compensation serait trop complexe à mettre en œuvre et constituerait, en fait, une solution trop facile par rapport aux nombreux aspects impliqués par la colonisation, à en croire M. De Vriendt.

Le Père Fouettard dans le viseur

C'est dans ce chapitre consacré aux réparations symboliques que l'on retrouve des propositions qui ne manquent pas de faire réagir. Le rapport préconise par exemple de rebaptiser l'Ordre de Léopold II, sans toutefois proposer de nouveau nom.

Il est également question de “modifications éventuelles des références coloniales dans l'espace public pour mener une politique active de lutte contre le racisme”. Pas question toutefois pour le président de la commission de se prononcer sur l'enlèvement de telle ou telle statue de l'espace public. Wouter De Vriendt préconise une approche au cas par cas, en laissant la décision finale aux Villes et communes concernées.

Les propositions de recommandations reprises dans le rapport se penchent sur des sujets touchant à presque tous les pans de la société. Il est ainsi question de renforcer les partenariats entre les universités belges et congolaises, rwandaises et burundaises, d'améliorer l'accessibilité des archives coloniales et d'en déclassifier d'autres, ou encore d'améliorer l'enseignement de la période coloniale à l'école. Une partie des recommandations concerne aussi la restitution des œuvres d'art.

Plus polémique, la commission entend également s'attaquer aux “pratiques folkloriques afin de les vider de toute représentation raciste”. Et le président de la commission d'évoquer notamment les représentations du Père Fouettard.

Le temps presse

Le document présenté à la Chambre constitue la somme des travaux menés durant les deux années de travail. “C'est un travail de synthèse basé sur les recommandations reçues par les différents partis politiques. J'ai présenté ce rapport en tant que président de la commission, sans logique

partisane”, précise Wouter De Vriendt (Groen). Le rapport a été envoyé aux membres de la commission, qui auront une semaine pour examiner les 128 recommandations, avant une première discussion lundi prochain.

Le temps presse pour les membres de la commission, dont le mandat arrive à son terme à la fin de cette année. Le vote est attendu au plus tard à la fin du mois de décembre.

Tom Guillaume



La commission avait entamé son travail dans la foulée des manifestations "Black Lives Matter", qui avaient remis en cause le passé colonial belge.

BELGA

Le désaccord persiste au sein de la majorité fédérale

Entre excuses et regrets, les partenaires de la majorité fédérale (la Vivaldi) ont bien du mal à trouver un terrain d'entente sur la problématique de l'histoire coloniale du pays. L'écologiste flamand Wouter De Vriendt (Groen), président de la commission parlementaire qui s'est penchée durant deux ans et demi sur le passé colonial de la Belgique, a plaidé mardi pour que la Chambre des représentants – donc le Parlement fédéral, composé des représentants de la nation – condamne le régime colonial belge et présente ses excuses.

Pour le MR, cette proposition va trop loin. *"L'heure n'est pas à la repentance éternelle, mais au développement d'une relation forte avec le Congo, le Rwanda et le Burundi. Nous devons améliorer nos partenariats [...] dans une relation d'égal à égal avec ces trois pays. Nous tourner vers l'avenir plutôt que sans cesse ressasser le passé au risque de tomber dans une polarisation de la société. Il faut rassembler et non diviser"*, déclarait lundi Benoît Piedbœuf, le chef de file des libéraux francophones à la Chambre.

Pas de dédommagements financiers

À l'inverse, pour le PS, *"ce que le président de la commission propose n'est absolument pas suffisant. Les excuses de la Chambre, c'est bien beau, mais, pour nous, c'est au minimum les excuses de la Chambre, du Roi, de l'exécutif et de toutes les institutions, en ce compris les Églises qui ont œuvré au système colonial, qui est un système d'oppression, de violence et de racisme"*, a réagi le député Christophe Lacroix, mardi.

"Je rappelle la demande du PS, a-t-il poursuivi, qui était de formaliser les statuts d'une fondation qui prépare

"Ce que le président de la commission propose n'est absolument pas suffisant."

Christophe Lacroix
Député PS

l'avenir avec le Congo, le Rwanda et le Burundi. Cette fondation, nourrie financièrement par les institutions et les entreprises qui se sont enrichies grâce au système colonial, aurait pour but de financer des opérations de recherche scientifique sur le passé colonial et d'éducation permanente, également de suivre le travail de décolonisation des lieux et monuments, et de travailler à la construction de lieux de mémoire dans les pays d'origine. C'est une manière pour nous d'œuvrer à une réparation symbolique et d'aller au-delà de ce que le secrétaire d'Etat Thomas Dermine (PS) fait en matière de restitution d'œuvres d'art."

Pour M. Lacroix, des excuses n'impliquent nullement des dédommagements financiers. *"Les réparations, ce serait au travers de la fondation"*, martèle-t-il.

Le cavalier seul de Wouter De Vriendt

Les partenaires socialistes et libéraux des verts dans la majorité fédérale se rejoignent en revanche pour s'étonner de la sortie de Wouter De Vriendt, sans accord préalable au sein de la Vivaldi. Il n'y a que les écologistes francophones pour soutenir le président de la commission parlementaire.

"Il reste de nombreux points de divergences fondamentales que nous devons encore trancher. Il nous semble dès lors prématuré de rendre public un document qui ne reflète pas le consensus de tous les membres de la majorité. Les discussions étaient censées se poursuivre cette semaine afin d'aboutir lundi prochain", ont souligné les chefs de groupe Open VLD et MR, Maggie De Block et Benoît Piedbœuf. Quant à Christophe Lacroix, il *"espère toujours qu'on va travailler sur des conclusions communes"*. Ce n'est pas gagné.

A. C.